

**RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ**



**RENCONTRE RÉGIONALE SUR  
LE THÈME DE LA PIERRE SÈCHE**  
GRAND SITE DE FRANCE SOLUTRÉ POUILLY  
VERGISSON - 19 octobre 2023

ENJEUX ET PERSPECTIVES

*Ma Région | avancer, partager*



# RENCONTRE RÉGIONALE SUR LE THÈME DE LA PIERRE SÈCHE

## Grand Site De France Solutré Pouilly Vergisson

19 octobre 2023

À la croisée du patrimoine, de l'architecture, du paysage, de l'agriculture, de la transmission de savoir-faire ou de la préservation de la biodiversité, la pierre sèche constitue un sujet éminemment transversal qui fait l'objet de nombreuses initiatives en Bourgogne-Franche-Comté.

Nathalie Leblanc, vice-présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge de la culture et du patrimoine a pu rappeler que ce thème de la pierre sèche offrait des perspectives d'actions pertinentes sur plusieurs enjeux identifiés dans le cadre de la démarche d'animation et de structuration de la filière patrimoine : facilitation de l'interconnaissance entre acteurs, diversification des publics et développement de leur participation au travers d'actions d'appropriation de leur cadre de vie, prise en compte renforcée des patrimoines dans leur diversité (savoir-faire, vernaculaire, naturel, etc.), adoption d'une démarche plus transversale en lien avec le vivre-ensemble, l'aménagement, le tourisme, le développement durable, etc.

À travers ses compétences et ses dispositifs d'aide, la Région Bourgogne-Franche-Comté soutient d'ores et déjà divers acteurs et projets qui concourent à la préservation et à la valorisation de la pierre sèche (inventaire du patrimoine, formation, soutien aux actions portées par les Grands Sites de France et les Parcs Naturels Régionaux, aide aux chantiers patrimoniaux, partenariat avec la Fondation du Patrimoine...).

Consciente que cette première rencontre régionale ne saurait permettre de faire le tour du sujet, de toucher la totalité des acteurs concernés ou de trouver des solutions à l'ensemble des difficultés rencontrées, la Région aborde cette thématique avec humilité. Il s'agit d'une première étape avec la volonté d'engager un travail collectif pour aller plus loin.

Dans le cadre de la démarche d'animation et de structuration de la filière patrimoine initiée par la Région Bourgogne-Franche-Comté, cette journée organisée en partenariat avec le Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson était l'occasion de faire un premier état des lieux, de découvrir des actions inspirantes et d'échanger sur les leviers qui peuvent être activés pour faciliter les projets de restauration, encourager la formation et favoriser le développement de la filière pierre sèche.



Nathalie Leblanc,  
vice-présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge de la culture et du patrimoine

## LE GRAND SITE DE FRANCE SOLUTRÉ POUILLY VERGISSON

Remarquable dès son approche par sa composition paysagère insolite en Bourgogne, ce site archéologique majeur d'intérêt européen est marqué notamment par la préhistoire. C'est également un lieu riche de milieux naturels, protégés au niveau national et européen (pelouses calcicoles). Dominé par la célèbre Roche de Solutré, véritable éperon rocheux au milieu d'un vignoble aux crus réputés, sa petite superficie n'enlève rien au caractère unique et exceptionnel de cet endroit fréquenté par l'Homme depuis plus de 57 000 ans. L'excellence de la gestion, de la préservation et de la mise en valeur du Grand Site lui a valu l'obtention du label Grand Site de France en 2013.

“ AU PIED DES ROCHES DE SOLUTRÉ ET DE VERGISSON, EN SAÔNE-ET-LOIRE, S'ÉTEND UN RÉSEAU DE MURS EN PIERRE SÈCHE DE PLUSIEURS CENTAINES DE KILOMÈTRES. CES MURS EMPREINTS D'UNE HISTOIRE, CELLE DE LA VITICULTURE, DESSINENT LES CONTOURS D'UN PAYSAGE UNIQUE, MAGNIFIQUE, FRAGILE.

**Matthieu Lardière**  
Ancien directeur du CAUE 71



Photo de couverture et photo ci-contre © Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson

# SOMMAIRE

<b>Interventions</b>	<b>6</b>	<b>Table ronde</b>	<b>26</b>
■ <b>La pierre sèche à l'UNESCO, ses atouts pour le territoire</b> ..... 6 Claire Cornu		<b>Quels leviers pour agir en faveur de la restauration, développer la formation, financer les projets et structurer la filière ?</b>	
■ <b>Contexte et enjeux de la filière pierre sèche en Bourgogne-Franche-Comté</b> ..... 8 Martin Muriot		■ <b>La Fondation du patrimoine et ses outils au service de la restauration</b> ..... 26 Élisabeth Gilbert	
<b>Revue de projets</b>	<b>11</b>	■ <b>La construction d'une pré-réglementation pour les ouvrages en pierre sèche : le cas des murs de soutènement</b> ..... 28 Éric Vincens	
■ <b>Connaissance du patrimoine régional en pierre sèche, une opération d'inventaire dans le Parc national de forêts</b> ..... 11 Baptiste Quost		■ <b>La préservation du patrimoine viticole des Climats</b> ..... 30 Nathalie Hordonneau-Fouquet	
■ <b>Terrasses des collines bisontines et d'ailleurs, une approche globale de la pierre sèche et du paysage de terrasses</b> ..... 12 Christian Dufay		■ <b>L'expérience du Parc national des Cévennes</b> ..... 32 Éric Dessoliers	
■ <b>Dispositif "Mon Village, Nos Pépites"</b> ..... 13 Astrid Levitte-Müller		<b>Murs d'idées</b>	<b>34</b>
■ <b>Restaurer avec l'aide de bénévoles, les chantiers REMPART</b> ..... 14 Pierre Chaumont		<b>Carte participative des initiatives et acteurs de la pierre sèche en Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>36</b>
■ <b>Former les professionnels du monde viticole à la restauration de murs de vigne en pierres sèches, l'expérience du CFPPA de Beaune</b> ..... 15 Patrick Mathieu		<b>Conclusion et perspectives</b>	<b>38</b>
■ <b>Éveiller au patrimoine en pierre sèche : restauration et découverte pédagogique d'une caborde au musée de plein air des Maisons comtoises</b> ..... 16 Virginie Duede-Fernandez et Rémy Sitz			
■ <b>Diversifier les publics autour de la pierre sèche : entre technique et approche sensible, l'exemple du PNR (Parc Naturel Régional) du Morvan</b> ..... 18 Maud Marchand			
<b>Focus sur la démarche du Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson</b>	<b>20</b>		
■ <b>Présentation de la démarche</b> ..... 20 Laurent Richard et Bettina Blasquez			
■ <b>Visite de terrain : Bussières, exemple de déclinaison à l'échelle d'une commune</b> ..... 22 Rémy Desplanches avec les représentants de l'association "Les Amis de Bussières"			

# INTERVENTIONS



## La pierre sèche à l'UNESCO, ses atouts pour le territoire



Intervention de Claire Cornu, *architecte-urbaniste, experte du patrimoine en pierre sèche*

**La maçonnerie de pierre sèche est désormais reconnue par l'UNESCO et par la Convention européenne du paysage pour son apport à l'environnement et au cadre de vie. Entre préservation d'un patrimoine vernaculaire et réponse aux enjeux contemporains de développement durable, cette technique ancestrale présente d'indéniables atouts pour bâtir et aménager à partir de ressources locales. Ces reconnaissances prestigieuses doivent encourager à poursuivre et intensifier les efforts de structuration de la filière.**

La pierre sèche est une technique intemporelle et universelle. Son diaporama montre les similitudes dans le système constructif, l'usage et les pratiques des territoires, en parcourant divers territoires en France et bien au-delà. C'est une architecture de cueillette : s'abriter, aménager, cultiver, profiter de la capacité d'inertie thermique des pierres exposées à la chaleur du soleil pour réguler un microclimat favorable aux cultures, drainer et gérer l'eau en excès et l'eau en rareté, clôturer, rouler, cheminer et façonner des paysages identitaires.

En 1996, les savoir-faire étaient en grande partie perdus, le patrimoine disparaissait. L'initiative du programme européen REPPIS<sup>1</sup> destinée à œuvrer pour le développement local par la préservation des paysages a initié une collaboration internationale exemplaire et engagé la coopération avec les chercheurs-ingénieurs. En 1999, la Chambre de métiers et de l'artisanat

de Vaucluse prenait le relai pour professionnaliser une filière. Sans écrit, aucune certification, aucune assurabilité, aucun marché. Il fallait faire reconnaître les valeurs de ces pratiques d'aménagement, faire admettre le mode constructif, faire reconnaître le savoir-faire et garantir la qualité de transmission pour promouvoir la pierre sèche comme une maçonnerie pertinente face aux enjeux de Développement Durable.

En 2003, elle convainquait le ministère de l'Artisanat d'apporter son soutien pour rédiger des règles écrites. Car, appliquant le principe de précaution, les artisans surdimensionnaient leurs murs, ce qui générait l'emploi d'un plus gros volume de pierres et donc plus d'heures de travail. D'où un surcoût rédhibitoire en comparaison des techniques conventionnelles (béton, parpaings de ciment).

En 2008 elle coordonnait la production des Règles de l'Art avec abaques de calculs de dimensionnement, fruit de la coopération de muraillers<sup>2</sup> et de thèses de doctorats de chercheurs-ingénieurs.

En 2010 ce groupement informel construisait l'examen national "ouvrier professionnel en pierre sèche"<sup>3</sup>. Cette même année, elle faisait reconnaître le savoir-faire de murailler comme un métier d'art rare par le Ministère de la Culture.

En 2011, celui-ci validait le principe d'une candidature transnationale au label Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Fin 2015, la spécialité de murailler s'inscrivait dans la liste nationale des métiers d'art de France comme une sous-catégorie de maçon du patrimoine. Parallèlement en 2012, le Ministère de l'Écologie, Développement Durable et Énergie intégrait la pierre sèche dans les filières vertes pour la construction et créait la Fédération française des professionnels de la pierre sèche (FFPPS).

En 2018 l'UNESCO inscrivait « l'art de la construction en pierre sèche : savoir-faire et technique » au Patrimoine Culturel Immatériel (8 pays) et en 2019 la Convention du Conseil de l'Europe pour le paysage (39 pays) mettait en avant ses valeurs écologiques.

La dynamique et la solidarité d'un réseau transrégional et transdisciplinaire ont servi de levier pour interpeller les donneurs d'ordres, ouvrir une filière et générer un marché.

Aujourd'hui, la plupart des départements soucieux de qualité et dans lesquels la pierre est présente rejoignent ce réseau. De même la communauté UNESCO s'élargit et regroupera prochainement 13 pays. La pierre sèche est un marché de niche, certes, mais multi niches. Un marché efficace face aux enjeux du climat et qui incarne l'espoir que ces paysages nous survivent pour le bien-être des générations futures.



**Guillemette Allut (Chargée de développement, Agro-Bio Campus Davayé) :**

« Peut-on se procurer facilement les règlements édictés sur la pierre sèche ? »

Éric Vincens : « Oui, une commande en ligne possible sur le site <https://www.professionnels-pierre-seche.com/commander-le-guide-des-bonnes-pratiques.html> »

« Qu'appelle-t-on "tout-venant" ? »

« Principe de la cueillette de la pierre – approvisionnement local dans la mesure du possible »

## Pour en savoir plus

### Contact

[clairecornuavignon@gmail.com](mailto:clairecornuavignon@gmail.com)

### Liens utiles

- **Conseil de l'Europe Convention européenne du paysage (39 pays)**  
*La pierre sèche dans le paysage, ancestrale et innovante pour des territoires durables, Claire Cornu (2017) :*  
<https://rm.coe.int/conseil-de-l-europe-convention-europeenne-du-paysage-10e-conference-du/168096844c>
- **EnviroBât Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM)**  
*Fiche pierre sèche EnviroBoîte (2021) :*  
<https://www.enviroboite.net/structure-pierre-seche>  
*Webinaire "Pierre sèche, une pratique d'avenir" :*  
<https://www.youtube.com/watch?v=GvxlxUoVApA>
- **Région Provence Alpes côte d'Azur rapport 2006 de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse "La technique de pierre sèche : État des lieux et perspectives pour les professionnels"**

<https://www.professionnels-pierre-seche.com/userfiles/files/rendu%20final%20mars%202006.pdf>

- **Symposium international ICOMOS 2019 Marrakech "Rural heritage : landscapes and beyond"**  
<https://scholarworks.umass.edu/icomos-iscc/2019/papers/7/>
- **DRAGODID XVII congrès international en Croatie (2021)**  
<https://www.dragodid.org/wp-content/uploads/2023/02/cornu-claire-francuski.pdf>
- **Colloque de Draguignan CAUE 83 "Du patrimoine pittoresque à la reconnaissance pour un développement durable de nos territoires : la pierre sèche patrimoine mondial de l'UNESCO" (2022)**  
<https://www.youtube.com/watch?v=WtMwinnldgs>
- **Atelier Géméné, Antoine Basile et Ulysse Rousselet entretien (2022)**  
<https://www.ateliergemine.fr/clairecornu>

1. "Réseau européen des pays de la pierre sèche" 1996-1999 Luberon en Provence, Majorque aux Baléares, Corsano dans les Pouilles, Italie, Zagori en Epire, Grèce. Chef de file Parc naturel régional du Luberon avec association vauclusienne de chantiers de bénévoles internationaux APARE, coordination Agence Paysages d'Avignon.

2. Muraillers de Vaucluse (84) Les muraillers de Provence, du Gard (30) Confrérie des bâtisseurs en pierre sèche (CBPS) et des Cévennes Artisans bâtisseurs en pierres sèches (ABPS).

3. Les ABPS (Artisans Bâtisseurs en Pierres Sèches) ont par la suite fait homologuer un niveau supérieur par France Compétences, "Compagnon professionnel en pierre sèche" en 2014 et celui d'un niveau inférieur en 2023. Tandis qu'un groupement interrégional d'une quinzaine de structures a construit le diplôme de murailler-caladeur.

## Contexte et enjeux de la filière pierre sèche en Bourgogne-Franche-Comté



Intervention de Martin Muriot, artisan et président de la Fédération française des professionnels de la pierre sèche (FFPPS)

**Les techniques de couverture en laves et de construction des murs de pierre sèche sont proches mais appartiennent à deux métiers différents ayant chacun leurs problématiques propres. Ils relèvent cependant d'une filière professionnelle commune dont cette présentation s'attachera à préciser l'actualité et les enjeux.**

### La FFPPS

La FFPPS, fondée en 2012 à la demande du Ministère de la transition écologique est une organisation inter-professionnelle qui réunit différents acteurs de la filière "pierre sèche", du carrier à la collectivité (PNR, CAUE, PETR) en passant par les prescripteurs (MOE, BE) et bien sûr les muraillers (maçon à pierre sèche). La FFPPS contribue à la structuration et au développement de la filière "pierre sèche".

### La "pierre sèche" : des ouvrages, des techniques, des métiers

La filière "pierre sèche" en Bourgogne-Franche-Comté comprend la maçonnerie de pierre sèche (murs de soutènement ou clôture, voûtes en encorbellement) et la couverture de laves (lauzes calcaires).

La maçonnerie de pierre sèche est un type de maçonnerie caractérisée par l'absence de liant (mortier, béton). Les blocs de pierre sont généralement peu façonnés avant d'être mis en place. La résistance d'ensemble est obtenue par un agencement savant des pierres entre elles.

Le maçon à pierre sèche est un murailler, enregistré en tant que spécialité du métier de maçon du patrimoine sur la Liste nationale des métiers d'art relative à la qualification artisanale et au répertoire des métiers en 2016. Deux référentiels techniques (le Guide de bonnes pratiques de construction des murs de soutènement en pierre sèche, 2008 + les Règles professionnelles, technique de construction des murs en pierre sèche, 2017) présentent la description des ouvrages et de la technique ainsi que des abaques de dimensionnement des murs de soutènement. Il existe différents niveaux de qualifications et de certifications.

La couverture de laves consiste à utiliser des pierres plates (lauzes calcaires), en couverture d'édifices, d'édicules et de murs de clôture. Les pierres sont tirées de strates sédimentaires

formées principalement lors la période géologique du Jurassique. Les pierres sont posées selon la technique dite du "tas-de-charge" (elles ne sont pas fixées au support). Les laves sont assemblées selon un agencement "savant" associant les paramètres suivants : pendage des laves et recouvrements.

Il existe une formation professionnelle sanctionnée par un examen débouchant sur un diplôme : le CQP couvreur lauzier (calcaire) qui existe depuis 2021. Un référentiel technique est en cours de rédaction. Ce seront les règles professionnelles de la couverture en lauzes naturelles.

### Contexte et enjeux

La géologie de la région Bourgogne-Franche-Comté offre, sur une grande partie de son territoire, des roches compactes (principalement granites de l'ère primaire et calcaires de l'ère secondaire) souvent affleurantes qui ont permis, de tout temps, un usage pour la construction et l'aménagement du territoire : en l'occurrence pierres à bâtir et lauzes de couverture.

Ce contexte géologique, associé à des contextes géographiques et historiques globalement favorables ont permis que se transmette jusqu'à nous un patrimoine architectural et paysager remarquable à travers lequel les techniques de maçonnerie à pierre sèche et de couvertures de laves persistent également.

Pour autant, ces techniques et ces métiers ("murailler" pour les murs de pierre sèche et "lavier" pour les couvertures de lauzes), inscrits au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO en 2018, évoluent dans un contexte fragile. Ces deux "métiers de la pierre" rencontrent chacun des difficultés différentes.

Depuis une vingtaine d'années, une filière nationale se construit mais nécessite efforts et vigilance pour poursuivre sa structuration.

Les ouvrages en pierre sèche de Bourgogne-Franche-Comté relèvent pour l'essentiel de l'architecture vernaculaire (civile et religieuse). Ils constituent également un patrimoine paysager en lien avec les activités agricoles passées ou contemporaines.

Ces ouvrages témoignent d'un aménagement ancien du territoire à partir d'une ressource naturelle locale. Ils contribuent à l'identité culturelle de nombreux secteurs de la région. La sauvegarde de ce patrimoine architectural et paysager constitue indéniablement un enjeu majeur.

Il existe toutefois un potentiel important pour la filière pierre sèche en dehors de ce volet patrimonial.

Au regard des enjeux économiques et environnementaux actuels, ces ouvrages contemporains en pierre sèche présentent en effet de nombreux avantages. Ce système constructif qui fait appel aux ressources locales constitue une solution bas carbone, source d'emplois locaux, favorable au maintien de la biodiversité. Des constructions contemporaines (ouvrages pour aménagements urbains et paysagers, ouvrages accessoires aux bâtiments, conservation d'espaces naturels, parcours culturels) peuvent en outre parfaitement s'intégrer voire augmenter les qualités paysagères et architecturales des sites dans une démarche de valorisation du territoire.

La couverture de laves (lauzes calcaires) est pour sa part confrontée à d'autres enjeux en Bourgogne-Franche-Comté.

Le nombre d'entreprises détenant le savoir-faire artisanal (la "façon") s'est considérablement réduit et la région ne dispose pas à ce jour d'un matériau de qualité, présentant une résistance mécanique satisfaisante, en quantité suffisante pour répondre aux besoins.

Cette faible disponibilité du matériau entraîne une hausse des prix et l'importation de matériaux exogène de qualité médiocre au point de remettre en cause la possibilité d'effectuer des travaux de restauration du patrimoine et la préservation de ce savoir-faire spécifique en région.



Réfection d'un mur de soutènement en pierre sèche. Réalisation d'une portion de «mur témoin» dans le cadre d'un stage d'initiation organisé par le PNR du Morvan en 2023.

© Martin Muriot



Guide de bonnes pratiques de construction de murs de soutènement en pierre sèche (2008)

## Perspectives

La FFPPS mène de nombreuses actions aux côtés des acteurs territoriaux (principalement CAUE, DRAC, DREAL, PNR) afin d'alerter, de sensibiliser, d'informer et d'initier à la pierre sèche.

Concernant la maçonnerie de pierre sèche nous souhaitons :

- développer une meilleure prise en compte des référentiels techniques et des contraintes mécaniques sur les ouvrages géotechniques (murs de soutènements) par les différents acteurs,
- mettre en place et mutualiser des dispositifs pour la structuration de la filière (sensibilisation, incitations, formations, ressources, études, etc),
- coordonner des actions aux échelles de territoires micro et macro,
- proposer une politique concertée d'actions à l'échelle de la région.

Pour les couvertures de laves, nos objectifs sont les suivants :

- réaliser un état des lieux de la filière régionale,
- engager une prospection afin d'identifier les gisements pouvant offrir un matériau fiable,
- améliorer l'état de connaissance du savoir-faire et le soutenir.

## Pour en savoir plus

### Contacts

ffpps.contact@gmail.com  
martinmuriot71@gmail.com

### Diaporama

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/sites/default/files/2023-11/Pr%C3%A9sentation%20Martin%20Muriot%20FFPPS%20Rencontre%20r%C3%A9gionale%20pierre%20s%C3%A8che%2019%20octobre%202023%20%281%29.pdf>

### Liens utiles

- <https://www.professionnels-pierre-seche.com/>
- Règles de l'art (référentiels techniques) : <https://www.professionnels-pierre-seche.com/commander-le-guide-des-bonnes-pratiques.html>

**Régis Wenzel (Ingénieur du patrimoine Chargé des opérations sur les édifices classés de la Nièvre et de la Saône-et-Loire, CRMH) : « Le titre professionnel CQP couvreur lauzier est-il à visée nationale ? »**  
**Martin Muriot : « Oui, ce Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) couvreur lauzier est ouvert aux couvreurs diplômés, aux salariés justifiant d'une expérience de trois ans minimum en couverture ou aux artisans inscrits au répertoire des métiers en activité couverture. À noter qu'il existe deux CQP l'un spécialisé dans la pose du matériau schiste, l'autre dans la pose du matériau calcaire. »**

**Régis Wenzel : « Est-il prévu d'éditer un guide pour la couverture en pierre sèche comme celui qui existe pour les murs ? »**  
**Martin Muriot : « Oui, c'est en préparation, mais il est toujours difficile de rédiger un guide normatif qui puisse prendre en compte toutes les spécificités locales. »**

**Régis Wenzel : « La Région est confrontée à une double difficulté de disparition des savoir-faire et des matériaux. Au regard des difficultés rencontrées pour trouver des laves de qualité (pierre de l'Yonne gélive), il apparaît nécessaire de recenser les sites qui ont du potentiel et d'envisager l'ouverture ou la réouverture de certaines carrières pour ne pas avoir recours à des pierres d'autres régions. Sans avancée sur ce sujet c'est la possibilité même de restaurer certains sites – parfois précisément classés au titre des Monuments historiques pour leur couverture en lave ou leurs murs en pierre sèche, qui se trouve remise en cause. »**

- Fiches pratiques (biodiversité, ruissellement, commande publique) : <https://www.professionnels-pierre-seche.com/argument-prescription.html>
- Fiches chantiers : <https://www.professionnels-pierre-seche.com/fiches-chantiers-2.html>
- Chaîne YouTube FFPPS : [https://www.youtube.com/channel/UC9Rz93PYu4\\_jr1TQfDxMP8w](https://www.youtube.com/channel/UC9Rz93PYu4_jr1TQfDxMP8w)
- [https://www.instagram.com/professionnels\\_pierre\\_seche/](https://www.instagram.com/professionnels_pierre_seche/)
- <https://www.facebook.com/professionnelspierreseche>

# REVUE DE PROJETS

## Connaissance du patrimoine régional en pierre sèche, une opération d'inventaire dans le Parc national de forêts



Intervention de Baptiste Quost, chargé de mission patrimoine culturel et culture, Parc national de forêts.

**Conduite en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté et la Région Grand Est, cette opération vise à inventorier l'ensemble des éléments bâtis couverts en pierre sèche dans le territoire du parc, afin de mieux protéger et valoriser ce patrimoine.**

En 2022-2023, le Parc national de forêts a réalisé un inventaire thématique du patrimoine bâti en partenariat avec les services en charge de l'Inventaire des régions Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est (terrain et recherche documentaire assurés par Morgane Guillemin). Cette opération a consisté à recenser, étudier et faire connaître une technique constructive particulièrement répandue par le passé dans les communes du plateau de Langres : la réalisation de toitures à l'aide de fines pierres calcaires, appelées laves.

La conduite d'inventaires patrimoniaux est une mission courante des parcs nationaux depuis les années 1960. C'est surtout depuis 2006 que le patrimoine culturel est intégré à cette démarche. Le Parc national de forêts, créé en 2019 pour préserver un territoire de forêts feuillues de plaine situé entre Côte-d'Or et Haute-Marne – sur la partie centrale du "plateau de Langres" –, a conduit plusieurs opérations dans ce domaine : un diagnostic patrimonial des villages, un inventaire du patrimoine bâti lié aux cours d'eau et, tout récemment donc, un recensement des toitures en laves.

Cette opération est partie d'un simple constat : ce patrimoine très singulier s'érode rapidement et les témoins très divers qui existent encore aujourd'hui risquent de disparaître à courte échéance. Sont en cause : la perte du savoir-faire, le coût de restauration et d'entretien de ces toitures, la difficulté à s'approvisionner localement en pierres de qualité.

Pourtant, ces toits en laves étaient très couramment mis en œuvre jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, au point sans doute de modifier sensiblement la silhouette des villages : le matériau était omniprésent et facilement accessible, la main d'œuvre a priori peu coûteuse et la durabilité des ouvrages excellente pour peu que l'entretien soit suivi.

Aujourd'hui, un peu plus de 150 de ces toits existent encore dans les villages du Parc national de forêts : ils couvrent indifféremment des églises, chapelles, maisons de villages, granges et dépendances agricoles, tours d'enceintes, moulins, four à pain... La liste est longue, elle témoigne d'une adoption très large de cette technique ; loin de l'image d'Épinal d'une technique du pauvre ou d'un usage cantonné aux activités et aux cadres de vies paysans. La datation de ces toitures en laves n'est pas évidente, la technique elle-même n'ayant manifestement pas beaucoup évolué dans le temps. Les traces les plus anciennes remonteraient au milieu du Moyen Âge. Le recours à la dendrochronologie a permis, en datant les bois de charpente associés, de multiplier les jalons chronologiques : toiture du début du 14<sup>e</sup> siècle sur une maison forte, du début du 16<sup>e</sup> siècle sur des maisons et granges, etc.

Cet inventaire est valorisé auprès du public sous la forme d'une exposition itinérante, offrant un panorama de ce riche patrimoine bâti. Il doit en outre alimenter des dispositifs de soutien à la restauration des toitures en laves (subventions, travail avec la filière artisanale) de manière à préserver l'existant mais aussi le savoir-faire.

## Pour en savoir plus

### Contact

[baptiste.quost@forets-parcnational.fr](mailto:baptiste.quost@forets-parcnational.fr)

### Diaporama

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/sites/default/files/2023-11/1%20PNF.pdf>

### Lien utile

[www.forets-parcnational.fr](http://www.forets-parcnational.fr)

## Terrasses des collines bisontines et d'ailleurs, une approche globale de la pierre sèche et du paysage de terrasses



Intervention de Christian Dufay, *Terrasses des collines bisontines et d'ailleurs*

**Créée il y a 10 ans, l'association développe différentes actions pour restaurer, protéger et valoriser ce patrimoine. Elle encourage les habitants à remettre en état et à entretenir durablement ces ouvrages traditionnels avec le souci de redonner aux terrasses une fonction liée à des activités de nature.**

Le patrimoine qui a guidé la création de notre association est celui des terrasses en pierre sèche des collines bisontines. Ces dernières constituent un patrimoine séculaire exceptionnel qui a permis la culture de près de 2000 hectares de vigne (autant que la surface actuelle du vignoble du Jura).

### Tour d'horizon des composantes et des fonctions de ce patrimoine

- Des murs de soutènement pour retenir la terre tout en permettant l'infiltration progressive de l'eau
- Des murs de clôture pour délimiter les parcelles, protéger du pâturage du bétail ou séparer de la voirie
- Des cabordes, rondes ou carrées, pour s'abriter de la pluie, du soleil, protéger les outils, surveiller les récoltes
- Des escaliers ou des levées pour franchir les murs de soutènement et les terrasses
- Des sentiers pour cheminer à flanc de coteau afin d'aller de parcelles en parcelles
- Des canaux et des citernes pour gérer l'écoulement de l'eau et son stockage
- Des murgers pour stocker les pierres extraites

### L'action de l'association repose sur un projet militant de restauration, de protection et de valorisation de ce patrimoine en pierre sèche.

Il s'agit d'engager une dynamique de restauration et d'entretien durable, sur la base de chantiers écoles participatifs de restauration, de formation de stagiaires, d'animations dans les communes, avec une attention portée au choix des végétaux et le souci de redonner une fonction d'activité de nature à ces espaces.

Plusieurs initiatives ont été développées dans cette optique : replantation de vigne (vigne conservatoire de cépages anciens bisontins), pâturage avec des moutons d'Ouessant, jardinage, ... La transmission est au cœur de notre projet pour partager ce patrimoine avec les générations futures dans le respect de

l'architecture traditionnelle, de la biodiversité et des milieux naturels typiques. L'association porte également une grande attention au développement du lien social, à l'entraide, à la convivialité et à la bonne humeur !

### Les principaux dangers encourus par ce patrimoine

L'urbanisation est le plus rapide et le plus irréversible. La pression d'un pâturage mal mené ou la présence de végétaux inadaptés est une autre menace, certes moins rapide et réversible, mais dont l'altération peut décourager toute envie de restauration. Le plus lent de tous, et le plus réversible, reste celui de la dégradation par le temps qui passe.

En quelques coups d'engins, ce patrimoine présent depuis plusieurs siècles peut disparaître. Pour le sauvegarder il faut le protéger. Nous réalisons donc actuellement, en partenariat avec Grand Besançon Métropole (GBM), un inventaire des murs présents en fronts de rues et à l'intérieur des parcelles, dans l'optique d'une réglementation de protection de ces ouvrages. A noter également que la dynamique de restauration se heurte aujourd'hui à un manque de savoir-faire.

### Nos propositions

- Travailler à la mise en œuvre de "réserves patrimoniales pierre sèche" afin d'encourager sa restauration, sa protection et sa valorisation.
- Accompagner les projets des collectivités et des particuliers (soutien financier, défiscalisation, ...)
- Créer une véritable filière de formation pierre sèche afin d'augmenter le niveau de compétence et de pouvoir répondre aux besoins du territoire.

### Pour en savoir plus

#### Contact

[terrasses.bisontines@gmail.com](mailto:terrasses.bisontines@gmail.com)

#### Diaporama

<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/sites/default/files/2023-11/2%20Terrasses.pdf>

## Dispositif "Mon Village, Nos Pépites"



Intervention d'Astrid Levitte-Müller, *chargée de mission valorisation du patrimoine, Communauté de communes Les Bertranges*

**Ce projet intercommunal de revitalisation rurale a été enclenché en 2019. La restauration de murs en pierre sèche compte parmi les actions transversales mises en œuvre par une dizaine de communes qui ont choisi de mutualiser leurs efforts pour valoriser leur cadre de vie et développer l'attrait touristique de leur patrimoine.**

Le dispositif "Mon Village, Nos Pépites" est né du Plan de Croissance Touristique qui, en 2017, a identifié le potentiel du territoire Est de la Communauté de Communes Les Bertranges. Ce sont une dizaine de communes qui se sont engagées dans ce projet de mutualisation. Il a été mis en place grâce à la volonté des élus de développer leur territoire, notamment en valorisant le patrimoine de leurs villages. Une étude paysagère portée par la collectivité a abouti à un diagnostic des opportunités des villages du projet, en préconisant 21 actions. La conservation et la formation à la restauration des murs en pierre sèche sont deux des actions du dispositif.

Une année de travail a été nécessaire pour préparer un chantier de restauration d'un mur communal dans l'un des villages. Tout d'abord, un état des lieux de ce patrimoine a été réalisé dans les communes.

Un mur de Dompierre-sur-Nièvre a finalement été choisi pour y installer le chantier de restauration. Pendant cinq jours, une équipe d'une dizaine de bénévoles a suivi une formation encadrée par deux professionnels, Joël Jannet et Frédérique Vanini. Une soirée d'échange lors du chantier a été organisée pour présenter l'opération aux habitants et élus du territoire pour valoriser ce patrimoine. La Région Bourgogne Franche-Comté a soutenu cette opération dans le cadre du dispositif "Chantiers Patrimoniaux", et une collecte de dons a été ouverte grâce à l'accompagnement de la Fondation du Patrimoine. L'objectif de cette action, au-delà de la restauration du patrimoine, était d'engager élus, habitants et professionnels à pérenniser les actions de solidarité et conserver ce savoir-faire.



Portrait et photo ci-dessus

© Communauté de communes Les Bertranges

### Pour en savoir plus

#### Contact

[astrid.levitte@lesbertranges.fr](mailto:astrid.levitte@lesbertranges.fr)

#### Diaporama

[https://patrimoine.bourgognefranche-comte.fr/sites/default/files/2023-11/3%20MVNP\\_op%C3%A9ration%20murs%20de%20pierre%20s%C3%A8che%202022-2023.pdf](https://patrimoine.bourgognefranche-comte.fr/sites/default/files/2023-11/3%20MVNP_op%C3%A9ration%20murs%20de%20pierre%20s%C3%A8che%202022-2023.pdf)

#### Liens utiles

- <https://www.lesbertranges.fr/index.php/decouvrir/mon-villages-nos-pepites/>
- [https://www.lejdc.fr/dompierre-sur-nievre-58350/actualites/des-dons-pour-restaurer-les-murs-de-pierres-seches-de-dompierre-sur-nievre\\_14314513/](https://www.lejdc.fr/dompierre-sur-nievre-58350/actualites/des-dons-pour-restaurer-les-murs-de-pierres-seches-de-dompierre-sur-nievre_14314513/)
- [https://www.lejdc.fr/dompierre-sur-nievre-58350/actualites/etudier-la-richesse-patrimoniale-des-murs-en-pierres-seches\\_14324833/](https://www.lejdc.fr/dompierre-sur-nievre-58350/actualites/etudier-la-richesse-patrimoniale-des-murs-en-pierres-seches_14324833/)

## Restaurer avec l'aide de bénévoles, les chantiers REMPART



Intervention de Pierre Chaumont, *vice-président de la Fédération REMPART BFC*

**REMPART organise depuis 1977 des chantiers bénévoles de restauration patrimoniale. De Bibracte à Châteauneuf en passant par les meurgers des climats de Bourgogne, ces chantiers contribuent à la préservation du patrimoine régional. Ils constituent également des espaces privilégiés pour la transmission de l'art de la construction en pierre sèche.**

### REMPART et les chantiers de bénévoles

La Fédération REMPART BFC accompagne des associations locales qui, par un projet global de valorisation, d'animation et de transmission du Patrimoine, souhaitent créer du lien social, participer au développement touristique et économique de leur territoire.

Les associations interviennent sur toute forme de patrimoine protégé ou non. Le cœur de l'action de REMPART est l'organisation de chantiers de bénévoles internationaux, encadrés par un professionnel de la technique proposée et par un animateur vie de groupe formé. Les chantiers sont en général de 15 jours et accueillent entre 8 et 10 bénévoles. Ils sont financés par l'Etat (DRAC et DRAJES), les collectivités (Région, Départements, Communes, etc.) et par la Fondation du Patrimoine.



© REMPART BFC

### REMPART et la pierre sèche

La pierre sèche est facilitatrice de la réussite d'un chantier de bénévoles : technique relativement simple, rapidement acquise, valorisante par l'avancée rapide des travaux, travail d'équipe qui permet l'alternance des tâches et favorise la cohésion d'un groupe.

Au-delà des projets portés par les associations locales la Fédération a des partenariats :

- Avec l'association des Climats du vignoble de Bourgogne sur des parcelles communales de Ladoix-Serrigny dans un objectif annoncé de sensibiliser la population sur les enjeux de l'inscription UNESCO.
- Avec le Grand Site de France Bibracte-Morvan des Sommets pour l'entretien des sentiers ruraux. Ce programme s'inscrit dans le cadre d'INCULTUM, un projet de recherche-action européen consacré au développement du tourisme culturel durable en zones rurales, afin de proposer une nouvelle offre de visite sur le territoire du Grand Site de France.

### Pour en savoir plus

**Contact**  
[bourgogne@rempart.com](mailto:bourgogne@rempart.com)

**Diaporama**  
<https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/sites/default/files/2023-11/4%20REMPART%20BFC%2019%2010%202023.pdf>

**Lien utile**  
<http://www.rempart.com>

## Former les professionnels du monde viticole à la restauration de murs de vigne en pierres sèches, l'expérience du CFPPA de Beaune



Intervention de Patrick Mathieu, *directeur-adjoint de l'EPLEFPA Beaune Viti Agro Campus*

**Conscient de la valeur du patrimoine viticole en pierre sèche, l'établissement de Beaune a mis en place des formations afin que les futurs professionnels du secteur, ainsi que les exploitants et salariés en place, développent les compétences nécessaires à sa restauration dans le cadre de leur activité.**

L'établissement de Beaune viti agro campus est un établissement agricole du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire composé de 4 centres :

- Un Lycée agricole : 320 élèves
- Un domaine de 20 hectares de vigne, Haute Valeur Environnementale et bio, une cuverie, un magasin de vente de vins.
- Un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) : 250 apprentis et contrat de professionnalisation
- Un Centre de Formation pour Adultes (CFPPA) : 100 000 heures de formation par an.

Les formations proposées concernent la production viticole, le commerce des vins, la sommellerie...

Les murs en pierres sèches sont importants en viticulture. Ils retiennent la terre, empêchent les glissements de terrain et l'érosion des sols et permettent la création de terrasses cultivables sur des sols en pente. Par leur aspect rugueux et naturel, les murs en pierre sèche participent à marquer l'empreinte d'un territoire et, de ce fait, contribuent fortement au développement du tourisme dans les régions qui en sont largement dotées.

Le bloc de compétences restauration de murs en pierres sèches (35 heures de formation sur site) fait partie intégrante des formations pour adultes et formations par apprentissage :

- Brevet Professionnel Agricole Travaux de Conduite et Entretien des Engins Agricole/Viticole (métiers de tractoriste, chauffeur d'enjambeur)
- Brevet Professionnel Travaux de la Vigne et du Vin (métiers d'ouvrier viticole)
- Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole/Viticole (métiers de chef d'équipe, Chef d'entreprise).

Il est proposé aux salariés ou toute personne souhaitant développer cette compétence (financement personnel ou compte personnel de formation). Il est évalué et entre dans l'acquisition des diplômes cités précédemment.

Ses objectifs :

- Apporter des compétences supplémentaires aux salariés. Compétences qui peuvent être valorisées dans les domaines pendant les périodes creuses de l'année.
- Sensibiliser les apprenants aux rôles importants pour la biodiversité et à l'image des domaines viticoles sur leur territoire.
- Transmission d'un savoir et savoir-faire ancestral en lien avec les attentes des apprenants mais aussi de la société.

La semaine type de formation débute avec une présentation du métier, des rôles des murs en pierres sèches, de l'extraction des différents types de pierre, des équipements de protection individuels (EPI), des outils spécifiques du murailleur, des différents types de structures de murs, des techniques de démontage et de montage. Après débute le chantier lui-même : sécurisation, rappel des objectifs à atteindre, travail de purge et d'assainissement, fondations et élévation. La semaine s'achève avec le repli de chantier (nettoyage du site, des outils, retrait des éléments de sécurité du chantier) et l'évaluation des apprenants.

Plusieurs chantiers sont réalisés chaque année dans le cadre de ces formations avec le concours financier des climats de Bourgogne et sous la conduite de Christophe Galmiche, le professionnel qui anime cette formation.

### Pour en savoir plus

**Contact**  
[patrick.mathieu1@educagri.fr](mailto:patrick.mathieu1@educagri.fr)

**Diaporama**  
[https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/sites/default/files/2023-11/5%20Beaune%20Viti%20Agro%20Campus%20PIERRES\\_SECHES\\_PRESENTATION\\_REUNION\\_DU%2019%20OCTOBRE%202023.pdf](https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/sites/default/files/2023-11/5%20Beaune%20Viti%20Agro%20Campus%20PIERRES_SECHES_PRESENTATION_REUNION_DU%2019%20OCTOBRE%202023.pdf)

**Lien utile**  
<https://lavitibeaune.com/epl/>

## Éveiller au patrimoine en pierre sèche : restauration et découverte pédagogique d'une caborde au musée de plein air des Maisons comtoises



Intervention de Virginie Duede-Fernandez, *directrice du Musée des Maisons Comtoises* et Rémy Sitz, *directeur d'API 25*

**Cet édifice du 19<sup>e</sup> siècle transféré et restauré avec le concours d'API 25 complète la collection d'architecture vernaculaire du musée. En accord avec son projet scientifique et culturel, cette caborde contribue à illustrer les possibilités offertes par les matériaux et techniques traditionnelles pour vivre et habiter aujourd'hui avec les ressources locales.**

### Le musée des Maisons comtoises

La création du musée de plein air des Maisons comtoises en 1984 est l'aboutissement d'un projet qui trouve son origine en 1936. Pour l'abbé Garneret, son fondateur, le musée n'est pas un objectif en soi, seulement un moyen de sauvegarder un monde paysan en pleine mutation et de le restituer au peuple, car la visite de 20 à 30 maisons in situ n'est possible que pour les élites. « *Tout musée est artificiel. Sous l'image du vraisemblable se cache cependant un arrangement* »

Le projet prévoit que l'ensemble de la Franche-Comté soit représenté dans le musée. L'objectif étant non pas de reconstituer un village mais bien de présenter des "échantillons" représentatifs de l'architecture franc-comtoise du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle et de présenter outils, mobiliers, objets, costumes, étoffes... de la vie quotidienne dans l'atmosphère familiale.

Dès son projet d'origine en 1983, le musée avait pour objectif de montrer les trois grands types de maisons paysannes en Franche-Comté : maison agricole, maison pastorale et maison vigneronne.

Concernant la maison vigneronne, aucune opportunité n'a permis d'en transférer une dans le parc du musée des Maisons comtoises, depuis sa création.

Dans tous les vignobles comtois, et plus largement dans ceux d'autres provinces, la maison vigneronne s'adjoint souvent une petite annexe au milieu des vignes.

Ces cabanes servaient à la fois de remise à outils et d'abri en cas de mauvais temps.

Aussi, quand en 2013, une proposition de don d'une de ces annexes a été présentée au musée, elle a été étudiée avec beaucoup d'attention par le Conseil Culturel et Scientifique et le Conseil Syndical du musée.

Au-delà de compléter la collection d'édifices ruraux de la Franche-Comté, ce don d'une construction secondaire était l'opportunité pour le musée d'aborder l'importance de la

vigne en Franche-Comté avant la crise du phylloxera.

Pour l'ancien vignoble de Besançon, ces édicules sont appelés "cabordes". Elles sont construites entièrement en pierre sèche, avec les pierres calcaires ramassées sur place pour épierrier les vignes, y compris pour le toit, qui est vouté en encorbellement.

Partiellement écroulée lors de la tempête de 1999, cette caborde qui date du milieu du 18<sup>e</sup> siècle était vouée à la destruction pour faire place à un hangar dans une cour de ferme sur la colline des Tilleroyes à Besançon.

L'intérieur des cabordes est sommaire : une niche, un banc, un coin feu ; néanmoins l'aménagement de cette caborde composée d'une cheminée, d'un système de récupération d'eau et d'un four à pain la rend singulière, tout comme ses dimensions : 4,80 m de diamètre intérieur et 5,80 m de hauteur.

### Travaux de pierre sèche confiés à API 25

Si, au cours des 25 premières années du musée, les démontages et remontages des maisons sont réalisés grâce à des ouvriers formés "sur le tas" aux techniques traditionnelles, les départs en retraite de ces ouvriers se conjuguant avec un ralentissement des transferts de maison, le musée a progressivement fait le choix de confier ses chantiers à des entreprises de réinsertion.

Concernant le chantier de démontage et remontage de la caborde, le musée s'est tourné vers API 25 pour sa spécialité en restauration du patrimoine en pierre sèche. Le démontage a eu lieu de mars à juin 2015 et le chantier de remontage et d'aménagement a duré 27 mois d'avril 2015 à juillet 2017. Ce chantier était accessible au public pendant les horaires d'ouverture du musée, permettant une transmission de cette technique de construction.

Les encadrants techniques, avec un groupe de cinq personnes en insertion, réalisent toute l'année des ouvrages en pierre sèche. Ils ont des capacités pédagogiques certaines et leurs compétences ont permis la transmission de



Jérôme Mongreville © Région Bourgogne-Franche-Comté, 2019

leur savoir-faire lors de journées de démonstration ou des chantiers-écoles proposés certains samedis à l'attention de stagiaires d'un jour.

### La caborde : un prétexte pour aborder l'histoire de la vigne, des vignerons bisontins et franc-comtois

L'environnement de la caborde a été partitionné en trois espaces : une vigne historique de 5 ares avec la plantation de 50 cépages cultivés en Franche-Comté avant la crise du phylloxera, une vigne contemporaine de 4 ares plantée avec des cépages cultivés actuellement dans la région, une troisième partie, de 7 ares, sera consacrée à une expérimentation de vigne du futur.

À l'intérieur de la caborde, une exposition présente l'activité des vignerons de Besançon au 19<sup>e</sup> siècle, illustrée par des objets de collection du musée : photographies, cartes et autres documents d'archives. Les visiteurs peuvent regarder un film retraçant le démontage et le remontage. À cette médiation permanente, s'ajoutent des animations quotidiennes, des visites thématiques, le pressage du raisin...

### Difficultés

Lors de sa donation, la caborde était à demi écroulée depuis une vingtaine d'années. Les pierres d'origine étaient cassées ou gelées pour la plupart d'entre elles. Il a fallu rechercher plusieurs palettes de pierres et presque l'ensemble des lauzes de la couverture nécessaires à son remontage. La difficulté rencontrée était de trouver des pierres de même taille et couleur que celles d'origine.

Coût du projet : 145 000 € + mécénat (l'ensemble du transport)

85 bénéficiaires d'API 25 ont travaillé sur ce projet, soit 322 jours travaillés

### Pour en savoir plus

#### Contacts

virginieduede@maisons-comtoises.org  
api.25@sfr.fr

#### Diaporama

[https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/sites/default/files/2023-11/6%20Nancray%20Sauvegarde%20d%27une%20caborde%20bisontine\\_bassedef.pdf](https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/sites/default/files/2023-11/6%20Nancray%20Sauvegarde%20d%27une%20caborde%20bisontine_bassedef.pdf)

#### Liens utiles

• <https://www.maisons-comtoises.org/>  
• <https://api25.fr/>

## Diversifier les publics autour de la pierre sèche : entre technique et approche sensible, l'exemple du PNR (Parc Naturel Régional) du Morvan



Intervention de Maud Marchand, responsable du pôle Éducation – Patrimoines, Parc Naturel Régional du Morvan

**Comment rendre la pierre sèche visible aux yeux des non-initiés ? En complément des stages techniques qu'il propose, le Parc Naturel Régional du Morvan a décidé de faire appel à l'artiste plasticienne Douce Mirabaud. Un atelier participatif a permis de coconstruire une œuvre en pierre sèche lors des Journées européenne du patrimoine.**

Dans un Morvan granitique, le Parc naturel régional du Morvan s'attache à révéler et à préserver son patrimoine de pierre sèche. Un patrimoine discret, dégradé et encore méconnu, car hérité des travaux des paysans de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle, qui défrichèrent des terres difficiles pour assurer la subsistance de leur famille. Ces terres sont aujourd'hui abandonnées, et le savoir-faire autour du granite s'est perdu. Murets de clôture ou de soutènement sont cependant encore omniprésents.

Le Parc s'est emparé du sujet de manière assez récente, en mettant en place en 2021 des ateliers techniques de transmission de savoir-faire, en partenariat avec Martin Muriot, murailleur professionnel. Ces ateliers sont toujours proposés et vont également s'orienter à l'avenir sur l'insertion professionnelle.

Cependant, il fallait dépasser l'aspect "ingénieur", très technique, pour réussir à toucher un public plus large, qui n'était pas encore sensibilisé à l'importance de ce patrimoine. C'est pourquoi le Parc a choisi d'élargir ses actions, afin de proposer des approches multiples et complémentaires : médiation en libre accès sur le site de la Maison du Parc, ateliers scolaires et surtout, projets artistiques.

Pour la première fois en 2023, le Parc a ainsi invité une artiste plasticienne, Douce Mirabaud, pour animer un atelier artistique participatif autour de la pierre sèche, dont le résultat est visible de manière pérenne à la Maison du Parc (Saint-Brisson, 58).

En dialogue avec Martin Muriot, les équipes du Parc, puis les participants à l'atelier, Douce Mirabaud a conçu *Le Confident*, un « endroit de repos, où le corps statique (ou deux corps), assis sur le confident est/sont réceptacle(s) des murmures de toutes les voix du milieu des vivants. (...) *Le Confident* emprunte également par ses composants au vocabulaire du jardin ; la courbure de l'assise évoque les murs des puits et bassins, le dossier de branchage : les plessis... » (Douce Mirabaud, juillet 2023).

Les deux jours d'ateliers, lors des Journées du Patrimoine, ont ainsi été l'occasion de réfléchir avec les participants à la création artistique, aux enjeux techniques et environnementaux de la pierre sèche, aux rudiments de la technique, aux échos possibles avec l'histoire du lieu et celle du Morvan. L'action a été rendue possible grâce au soutien financier à la fois de la DRAC et de la DREAL.

À la suite de cette première expérience, le Parc s'engagera en 2024 dans une aventure artistique de plus grande ampleur, aux côtés des autres Parcs du Massif central, en lançant un appel à projets pour une résidence artistique autour de l' "Itinérance et de l'Art contemporain", sur le thème de la pierre sèche. Le rendez-vous est pris pour découvrir la suite...

### Pour en savoir plus

#### Contact

[maud.marchand@parcdumorvan.org](mailto:maud.marchand@parcdumorvan.org)

#### Diaporama

[https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/sites/default/files/2023-11/7%20PNR%202023\\_10%20Journ%C3%A9e%20pierre%20s%C3%A8che%20R%C3%A9gion%20-%20version%20diffusable.pdf](https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/sites/default/files/2023-11/7%20PNR%202023_10%20Journ%C3%A9e%20pierre%20s%C3%A8che%20R%C3%A9gion%20-%20version%20diffusable.pdf)



# FOCUS SUR LA DÉMARCHE DU GRAND SITE DE FRANCE SOLUTRÉ POUILLY VERGISSON

## Présentation de la démarche



Intervention de Laurent Richard, *directeur du Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson* et Bettina Blasquez, *architecte du patrimoine*

**Depuis 2019, le Grand Site a initié une démarche de valorisation de son patrimoine en pierre sèche. Entre inventaire, actions de sensibilisation, fédération des acteurs et lancement de chantiers pilotes, une démarche environnementale globale a été élaborée dans le cadre d'un projet de territoire.**

Afin de pouvoir intervenir sur la sauvegarde du petit patrimoine bâti en pierre sèche, le Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson (71) s'est doté depuis 2007 d'une équipe de huit personnes en insertion professionnelle encadrées par un chef d'équipe. Cette brigade de gestion du paysage a mené de nombreux chantiers de restauration jusqu'à aujourd'hui sur tout le territoire du Grand Site. Une limite est rapidement apparue : la brigade ne peut intervenir que sur le domaine public, alors que la majorité des murs en pierre sèche sont situés sur des parcelles privées appartenant notamment à des viticulteurs.

Le Grand Site a donc ressenti le besoin d'aller au-delà des seules actions menées par la Brigade et de pouvoir accompagner les propriétaires privés dans la restauration de leurs murs. En 2019, il a sollicité les compétences du Conseil

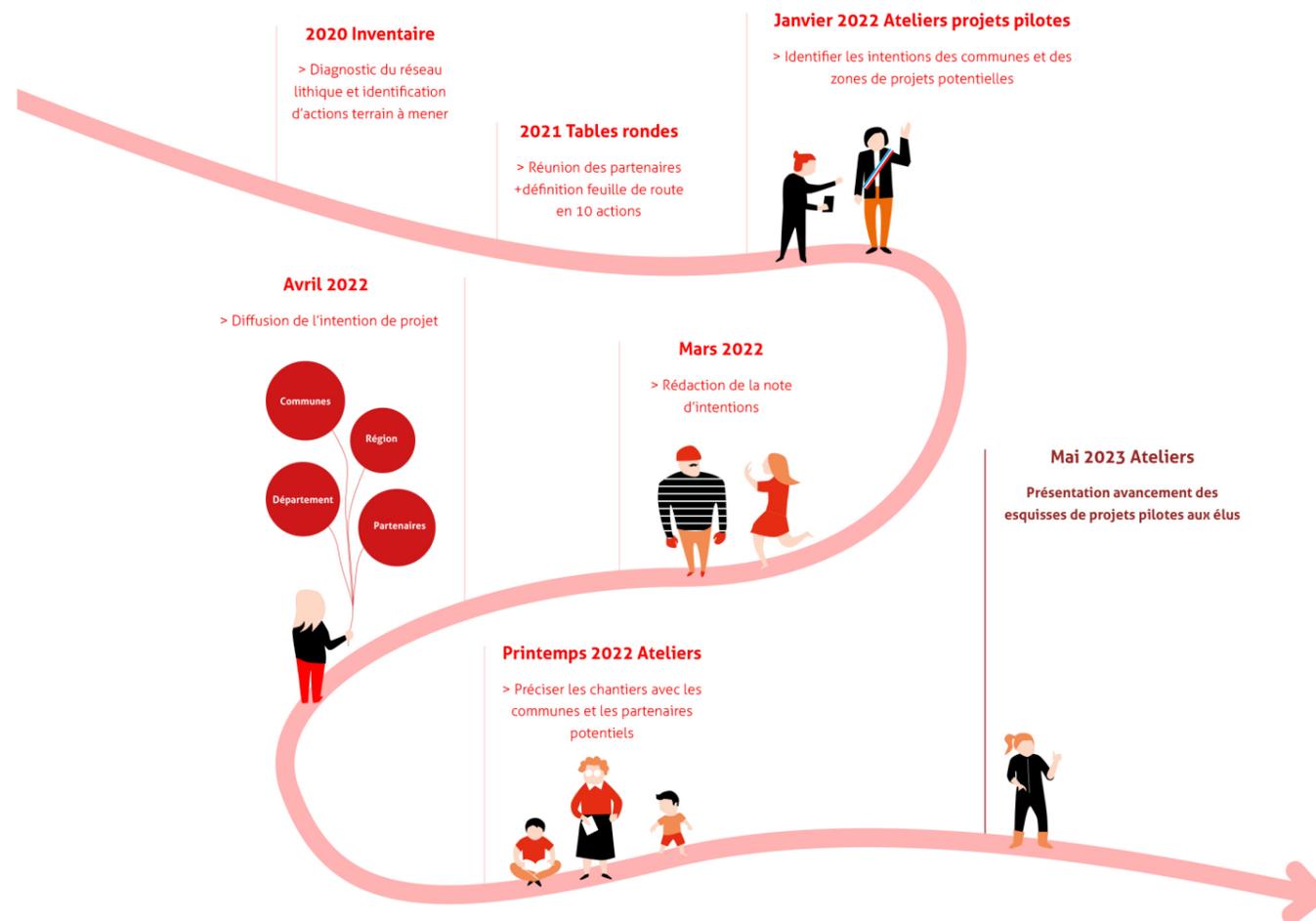
d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Saône-et-Loire (CAUE) pour réfléchir à une stratégie globale de préservation, de restauration et valorisation de ce patrimoine vivant à l'échelle du territoire du Grand Site. Un travail de fond a donné lieu à un rapport d'étude et un rapport d'inventaire afin d'alimenter des échanges organisés lors de tables rondes thématiques en 2021 avec les partenaires de la filière pierre sèche.

Fort de cette connaissance partagée, une démarche plus opérationnelle et expérimentale a été engagée en 2022 avec les six communes du Grand Site (Charnay-Lès-Mâcon, Solutré-Pouilly, Fuissé, Vergisson, Prissé, Davayé) et quatre communes associées (Leynes, Busnières, Cenves et Chasselas) à travers des projets pilotes qui regroupent à la fois des actions de sensibilisation et des chantiers.

Les objectifs de cette expérience sont multiples mais doivent permettre à terme de monter un projet de soutien technique et d'aides financières pour la régénération de ce patrimoine vernaculaire.



© Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson



L'ambition de ces projets pilotes est :

- d'abord d'identifier un besoin de la commune vis-à-vis de son patrimoine en pierre sèche,
- co-construire un projet collectif et transversal à toutes les thématiques qui touchent la pierre sèche,
- faire référence et montrer l'exemple sur le champ des possibles pour la préservation de ce patrimoine,
- vérifier la capacité à faire et l'état de la filière localement en vue de l'améliorer.

Les freins sont multiples. Mais c'est en avançant ensemble et soudés qu'il sera possible de surmonter les problématiques qui émergent tout au long de la démarche. Ces efforts ne sont pas vains, les mentalités changent, une prise de conscience est en marche. Face aux enjeux climatiques, cette technique constructive répond parfaitement aux ambitions d'un projet de territoire durable et raisonné. Saisissons ce patrimoine comme une occasion de relier les

âges et les compétences, de faire sens dans une perspective d'avenir ancré localement pour les nouvelles générations.

### Pour en savoir plus

**Contact**  
*l.richard@saoneetloire71.fr*  
*atelier.labba@gmail.com*

**Diaporama**  
[https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/sites/default/files/2023-11/GSF%20Solutre%C3%A9%20Pouilly%20Vergisson\\_0.pdf](https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/sites/default/files/2023-11/GSF%20Solutre%C3%A9%20Pouilly%20Vergisson_0.pdf)

**Liens utiles**

- Étude et de l'inventaire : <https://rochedesolutre.com/patrimoine-vernaculaire/>
- Chrono expo : <https://rochedesolutre.com/ressources-documentaires/>

## Visite de terrain : Bussières, exemple de déclinaison à l'échelle d'une commune



Rémy Desplanches, Maire de Bussières

**La visite de terrain animée par le Maire de Bussières, Rémy Desplanches, avec les représentants de l'association "Les Amis de Bussières" a été l'occasion de découvrir l'un des projets pilotes initiés sur cette commune dans le cadre de la démarche du Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson.**

Intitulé "Des murs et des Hommes", ce projet ambitieux de :

- Former un réseau associatif autour de la sauvegarde des ouvrages de pierre sèche.
- Créer un projet participatif avec les habitants.
- S'approprier la sauvegarde du patrimoine.

Le chantier en cours consiste à restaurer un mur en pierre sèche en limite d'une parcelle de vignes. Le mur mesure 37 m de long et représente un volume de 12m<sup>3</sup>, soit 25 tonnes de pierres. Il appartient à un propriétaire privé mais ce choix a été guidé par le fait qu'il est particulièrement visible des habitants, puisque situé face à la mairie le long de la rue principale de la commune. La population a ainsi pu aisément suivre les travaux, qui se sont étalés sur une centaine de demi-journées environ.

L'exploitant de la parcelle n'étant pas forcément le propriétaire, il est parfois difficile de "sensibiliser" les propriétaires de ces murs. Cette restauration a ainsi également permis un travail de médiation locale.

Le propriétaire n'a pas financé l'action. Il a néanmoins fait un don à l'association et participé en offrant les collations aux bénévoles pendant la durée des travaux.

La pierre utilisée, qui présente une intéressante variété de couleurs dans les tons jaune et rose, a été reprise sur l'existant ou mobilisée dans le cadre d'un approvisionnement local.





# TABLE RONDE

## Quels leviers pour agir en faveur de la restauration, développer la formation, financer les projets et structurer la filière ?

### La Fondation du patrimoine et ses outils au service de la restauration



Intervention d'Élisabeth Gilbert, déléguée départementale de Saône-et-Loire de la Fondation du patrimoine

**La Fondation du patrimoine développe divers dispositifs (labels, souscriptions, appels à projets...) pour soutenir les chantiers de restauration des patrimoines publics et privés. Ces outils permettent de trouver des solutions de financement mais également de sensibiliser et d'impliquer les habitants dans la préservation du patrimoine.**

Organisme à but non lucratif, reconnu d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine. Sa priorité est la sauvegarde du patrimoine local, dans toute sa diversité (bâti, naturel, mobilier).

La Fondation agit partout en France aux côtés des collectivités, des particuliers ou des associations, à travers ses 21 délégations régionales et ses 100 délégations départementales et ses 1000 bénévoles.

#### Nos objectifs : Territoire, emploi, environnement

Le patrimoine fédère les habitants d'un territoire et renforce son attractivité. Redonner vie au patrimoine, c'est redonner vie à un territoire.

En France, le secteur du patrimoine représente près de 500 000 emplois non délocalisables (guides, artisans, architectes, conservateurs...).

Notre cadre de vie est un tout : il inclut bâtiments, paysages, milieux naturels ainsi que les espèces animales et végétales.

#### Ingénierie Financière et outils

Le label de la Fondation du patrimoine est destiné aux propriétaires privés et aide à financer les travaux de restauration. Il reconnaît l'intérêt patrimonial d'un immeuble bâti ou non-bâti (parcs et jardins), non protégé au titre des monuments historiques, et situé dans certaines zones.

Il permet l'octroi d'une aide financière dans le cadre de partenariats avec les collectivités représentant au minimum 2 % du montant des travaux. Il offre également la possibilité d'un avantage fiscal avec la déduction de 50 % minimum du montant des travaux du revenu imposable.

#### La collecte de dons pour les projets publics

La Fondation du patrimoine propose un accompagnement personnalisé, un allègement des tâches administratives. Ce dispositif offre une réelle sécurité dans la gestion des fonds avec 94 % des dons dédiés aux travaux. Les donateurs bénéficient également d'avantages fiscaux.

L'action de la Fondation du patrimoine contribue naturellement à la restauration de murs en pierre sèche publics ou privés en Bourgogne-Franche-Comté comme par exemple à Jambles (71) ou plus récemment à Grevilly (71) et Dompierre-sur-Nièvre (58) sans oublier les murs de vigne dans les Climats de Bourgogne.

#### Les mécènes régionaux et clubs de mécènes

Des entreprises locales apportent leur soutien aux projets de la Fondation, dans le cadre de collectes de dons ou en rejoignant un club de mécènes.

#### Les mécènes nationaux

La Fondation propose aux grandes entreprises de soutenir des projets répondant à leurs valeurs.

#### Nos programmes thématiques

Les programmes Patrimoine Emploi, Patrimoine naturel & Biodiversité, Patrimoine & Tourisme local et Patrimoine roman aident de nombreux projets.

#### Nos aides directes

Prélevées sur nos fonds propres, elles soutiennent des projets sélectionnés pour leur impact, récompensent les meilleures collectes de dons et financent les labels.

#### Les collectes de dons

permettent de recueillir des fonds auprès d'un large public.

#### Le Loto du patrimoine

finance la restauration des projets sélectionnés dans le cadre de la Mission Patrimoine.

#### Les labels

aident les propriétaires privés à réaliser leurs travaux de restauration.

#### Les partenariats avec des collectivités territoriales

Des conseils régionaux et départementaux, intercommunalités et communes apportent des subventions aux projets de la Fondation.

#### Les prix et concours

La Fondation soutient et organise plusieurs prix et concours afin de récompenser des initiatives exemplaires.



#### « Avez-vous beaucoup de demandes pour la restauration des murs en pierre sèche ? »

Élisabeth Gilbert : « Non, les propriétaires privés ont en général d'autres travaux plus urgents. Il faut aussi souvent trouver à qui appartient le mur, ce qui n'est pas toujours évident. En revanche, il y a plus de dossiers sur les couvertures en laves. Il faut faire un travail de médiation pour expliquer que ce type de patrimoine fait partie du patrimoine local. »

#### Pour en savoir plus

##### Contact

bfc Dijon@fondation-patrimoine.org

##### Liens utiles

- <https://www.fondation-patrimoine.org/>
- <https://www.portailpatrimoine.fr/>

## La construction d'une pré-réglementation pour les ouvrages en pierre sèche : le cas des murs de soutènement



Intervention d'Éric Vincens, professeur des Universités, École Centrale de Lyon, administrateur de la FFPPS

**L'émergence et la consolidation de règles de dimensionnement pour les murs de soutènement de talus en pierre sèche en France est le résultat de 20 années de collaboration entre chercheurs et artisans. Si le processus semble long et à ce jour non abouti, c'est qu'il résulte d'une démarche scientifique rigoureuse, permettant confrontation et validation des méthodes, qui n'a pas d'équivalent sur ce sujet dans le monde pour la filière pierre sèche.**

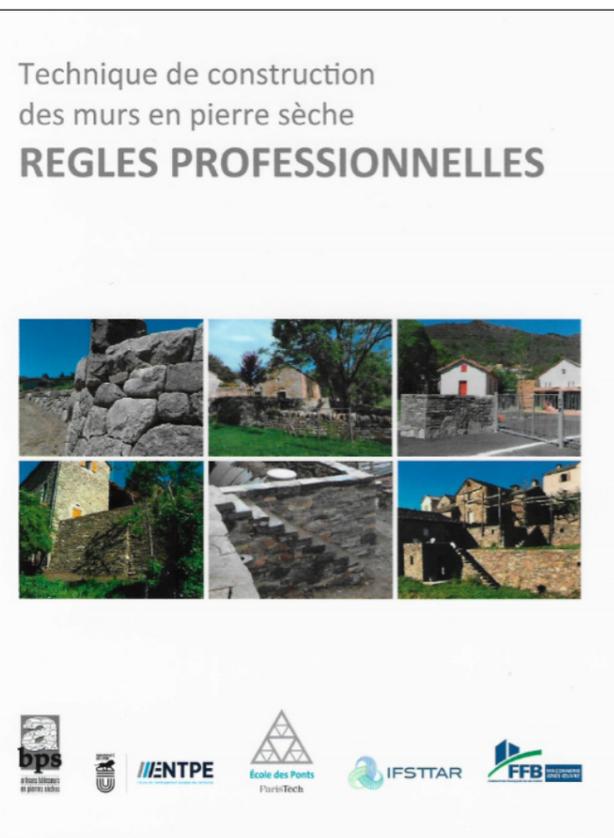
Les murs de soutènement ont pour rôle, comme leur nom l'indique, de soutenir des talus ou des routes qui ne seraient pas stables sans leur présence.

La conception de tels ouvrages doit pouvoir s'appuyer sur une approche validée scientifiquement, la seule à même de garantir dans le temps leur tenue, répondant en cela à des impératifs d'assurabilité. La construction d'un document tenant lieu de pré-réglementation a débuté il y a plus de 20 ans et s'est opérée selon une méthodologie éprouvée garantissant la robustesse des résultats obtenus.

Des expérimentations à petite échelle sur des murs de soutènement de talus faits de briquettes ont permis de dégager les premiers phénomènes physiques dont notamment l'existence pour les ouvrages neufs de deux modes de rupture possibles selon le matériau constitutif du mur et son élancement, à savoir par glissement sur sa base ou par renversement. La rupture du mur en briquettes est ici essentiellement monolithique, c'est-à-dire sans désagrégation de l'assemblage de pierres et signalée par l'apparition d'une "fracture" nette au sein du mur contournant les blocs de pierre. Des essais en grandeur réelle impliquant des murs réalisés par des muraillers selon les règles de l'Art et des matériaux différents pour les blocs de pierre (calcaire, schiste, granite) ont aussi été réalisés.

Ces expérimentations à différentes échelles ont permis de constituer des bases de données permettant de valider les modèles analytiques et numériques (logiciels commerciaux ou maison) qui ont été construits spécifiquement (à noter que la rupture des murs en pierre sèche est singulière et diffère de ce que l'on peut voir pour un mur en béton armé ou en maçonnerie de pierre hourdée).

Ces calculs ont permis de construire des abaques de dimensionnement prenant en compte la cohésion du talus (cas des Règles Professionnelles) ou non (cas du Guide de Bonnes Pratiques).



Règles professionnelles, technique de construction des murs en pierre sèche (2017)

Des études ont montré que le dimensionnement fourni pour ces murs est compatible avec l'Eurocode 7 (réglementation européenne pour les ouvrages géotechniques). La prise en compte du séisme n'est pas traitée par ces deux documents qui, de même, ne traitent que le cas des murs droits. Les études concernant l'aspect sismique sont en cours de validation, même si des premiers résultats existent. Ce travail devrait aboutir en 2026.

En ce qui concerne les murs de soutènement des routes, les bases de données de résultats expérimentaux obtenus sur des essais à échelle réduite et échelle réelle ont été constituées. Le mode de rupture de ces murs est différent, dû à l'existence d'une charge supplémentaire sur le mur, amenée par le poids des véhicules qui circulent sur la route. Il reste maintenant à construire un outil de dimensionnement simple d'utilisation. Ce travail est en cours et devrait aboutir d'ici 2027.

### Pour en savoir plus

#### Contact

[ffpps.contact@gmail.com](mailto:ffpps.contact@gmail.com)

#### Diaporama

[https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/sites/default/files/2023-11/2%20ffpps\\_231019\\_vincens.pdf](https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/sites/default/files/2023-11/2%20ffpps_231019_vincens.pdf)

#### Liens utiles

Le guide de bonnes pratiques pierre sèche (pour ceux qui veulent s'initier et pour les Prescripteurs) et les Règles Professionnelles (pour les Prescripteurs) peuvent être commandés auprès de la FFPPS via le formulaire <https://www.payasso.fr/ffpps/documentation>



### « Les abaques de dimensionnement sont-elles aussi valides pour des murs courbes ? »

Éric Vincens : « Non, elles ne sont valides que pour des murs dont le linéaire est droit. »

### « Faut-il toujours mettre un fruit pour le parement aval ? »

Éric Vincens : « Non, mais le fruit permet de réduire le volume de pierres pour une même résistance. Il contribue aussi à améliorer la résistance du mur aux séismes. À ce titre, un fruit de 20% devrait être systématiquement utilisé en zone de sismicité faible à forte. »

### « Peut-on utiliser les abaques de dimensionnement dans le cas où deux murs sont placés l'un au-dessus de l'autre quasiment dans le prolongement l'un de l'autre ? (exemple de Besançon) »

Éric Vincens : « Non, elles ne peuvent pas s'appliquer car les murs sont dans ce cas en interaction l'un avec l'autre. Les abaques n'ont pas été construites dans ce cadre-là. »

### « Les abaques peuvent-elles servir à dimensionner des murs de soutènement routiers ? »

Éric Vincens : « La sollicitation induite par les véhicules en tête de mur n'est pas prise en charge par les abaques de dimensionnement des soutènements de talus, ce qui explique la réticence des gestionnaires à développer la pierre sèche. »



Intervention de Nathalie Hordonneau-Fouquet, responsable patrimoine et médiation, Association des Climats du vignoble de Bourgogne - Patrimoine mondial

**Derrière les Climats se cache un impressionnant patrimoine bâti en pierre sèche intimement lié à la culture de la vigne. L'inscription au Patrimoine mondial a permis d'attirer l'attention sur la nécessité de le préserver et de le valoriser. Différents dispositifs sont aujourd'hui mis en œuvre pour accompagner les propriétaires dans leurs projets de restauration et favoriser le développement de la filière pierre sèche.**

### Préservation et restauration du petit patrimoine viticole des climats

Depuis le 4 juillet 2015, les Climats du vignoble de Bourgogne sont inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO au titre des biens culturels. Ils se singularisent par leur patrimoine bâti viticole clairement visible dans le paysage, avec la pierre calcaire comme élément structurant et identitaire. Dans le vignoble, comme dans les villages et cités, ce patrimoine témoigne de l'histoire des hommes et de leurs savoir-faire, dans une diversité voulue, maintenue et perpétuée.

En 2015, l'Association des Climats du vignoble de Bourgogne – Patrimoine mondial lance un inventaire de tous les murets et éléments de délimitation des Climats, dressant un état des lieux de conservation de l'ensemble du petit patrimoine du site inscrit : plus de 220 km de murs ont été cartographiés et classifiés selon leur état de conservation. On identifie alors que beaucoup de murs sont en mauvais état et que les propriétaires sensibles à leur patrimoine sont parfois ralentis ou découragés par le coût d'une restauration traditionnelle et par le peu de subventions ouvertes pour des propriétaires-exploitants privés.

En 2018, un Fonds de mécénat étranger vient soutenir l'action de l'association : il permettra de financer des restaurations du patrimoine viticole public ou privé présentant un caractère patrimonial fort, de développer les formations pour les professionnels, et de multiplier les actions de sensibilisation favorisant les bonnes pratiques et la mise en réseaux des professionnels.

### Les aides à la restauration du patrimoine viticole

Le "Fonds Patrimoine" soutient financièrement à hauteur de 50 % (dans la limite de 25 000 € d'aide) les projets de propriétaires privés et publics pour la restauration du petit patrimoine viticole (murs de soutènement, murets, meurgers, cabottes...) selon les techniques traditionnelles en pierre sèche ou en pierres maçonnées à la chaux.

En cinq ans, 215 projets de restauration ont été aidés, ce qui représente 6,5 km de murs restaurés et 14 cabottes ou maison de vignes, soit 2 570 000 € d'aides pour 6 000 000 € de travaux.

### Les actions de sensibilisation

L'objectif est de sensibiliser les différents acteurs (vignerons, artisans, collectivités, ...) aux multiples enjeux liés à la préservation du patrimoine viticole : préservation des paysages et de la biodiversité, lutte contre l'érosion des sols, contribution à l'écoulement des eaux, transmission des techniques traditionnelles, valorisation de l'art de la pierre sèche...

Pour cela, un accompagnement individuel est prévu pour chaque bénéficiaire du Fonds patrimoine. Des opérations collectives de sensibilisation sont également organisées régulièrement sur les chantiers, ainsi qu'une communication dans la presse locale ou professionnelle. Plus de 30 entreprises (muraliers, entreprises de maçonnerie ou de BTP) sont aujourd'hui partenaires du dispositif et sensibilisées.

### La formation

L'objectif est de transmettre le savoir-faire de la pierre sèche pour permettre la préservation du patrimoine viticole. Depuis cinq ans, la formation reste un enjeu prioritaire pour perpétuer ce savoir-faire. Le Fonds Patrimoine soutient la formation des futurs salariés viticoles du CFPPA de Beaune : 26 stages en cinq ans pour 237 étudiants formés. La Chambre d'agriculture propose également des formations aux viticulteurs et salariés viticoles, de même que le CAUE 21 pour les collectivités et les paysagistes. En 2024 sera également lancée sur le territoire des Climats une formation qualifiante à l'art de la construction en pierre sèche.



Meursault © Aurélien Ibanez

La préservation du patrimoine viticole des Climats reste une entreprise à long terme dans laquelle la sensibilisation et le partenariat avec les acteurs locaux restent primordiaux. Le Fonds Patrimoine est un levier extraordinaire qui a permis de déclencher une dynamique territoriale pour la préservation du petit patrimoine en pierre et la transmission du savoir-faire, mais il reste fragile car doté par du mécénat temporaire.

### Pour en savoir plus

#### Contact

[developpement@climats-bourgogne.com](mailto:developpement@climats-bourgogne.com)

#### Diaporama

[https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/sites/default/files/2023-11/Climats%20powerpoint\\_CRBFC\\_Pierre%20s%C3%A8che-%202023%20oct%20BD.pdf](https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/sites/default/files/2023-11/Climats%20powerpoint_CRBFC_Pierre%20s%C3%A8che-%202023%20oct%20BD.pdf)

#### Liens utiles

- Film "Climats de Bourgogne, un patrimoine viticole d'exception, à préserver et à transmettre" : <https://youtu.be/XCK8soxJD-0?feature=shared>
- Infos et renseignements sur le Fonds Patrimoine : [https://www.climats-bourgogne.com/fr/dispositif-patrimoine-viticole-des-climats\\_638.html](https://www.climats-bourgogne.com/fr/dispositif-patrimoine-viticole-des-climats_638.html)



**Jean-Pierre Sylla : « On a peu parlé de l'avantage biologique et écologique des murs en pierre sèche, notamment dans les vignes. Existe-t-il des éléments d'analyse sur ce volet à l'échelle du territoire des Climats ? A-t-on par exemple des éléments sur le retour de la "petite" faune ? »**

**Nathalie Hordonneau-Fouquet :**  
« On travaille de plus en plus avec les vignerons sur la réappropriation de ce patrimoine dans un objectif de biodiversité. Très vite on a parlé de valoriser les éléments dont ils disposaient, notamment les abris pour la faune et la flore. C'est un sujet très abordé avec ce collectif de vignerons. Ces derniers se rendent compte de l'incohérence de leur raisonnement passé. Il y a incontestablement une prise de conscience collective, mais pas encore suffisamment appuyée par des données précises. »



Intervention d'Éric Dessoliers, chargé de mission urbanisme et paysage, Parc national des Cévennes

**Le Parc s'est engagé depuis de nombreuses années dans la sauvegarde des savoir-faire de la lauze et de la pierre sèche. En lien notamment avec l'association Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches (ABPS), plusieurs programmes ont été engagés pour consolider et structurer la filière.**

Les roches sont des éléments constitutifs du territoire et des paysages du Parc national des Cévennes (PNC). Leur diversité (calcaire sur les causses, granite sur le mont Lozère et schiste dans les vallées cévenoles) a généré des modes d'installation, de production et des architectures vernaculaires qui fondent le caractère exceptionnel des paysages.

Cette ressource a permis aux sociétés paysannes de construire des ouvrages qui ont façonné les versants des vallées et les plateaux d'altitude (murs de clôtures et de soutènement). Les couvertures des bâtisses ont été réalisées en lauzes de schiste ou de calcaire.

Les pierres constituent donc l'ADN du territoire cévenol et un héritage dont le Parc s'est saisi dès sa création en 1970. La retenue des terres, la défense des versants contre les épisodes cévenols et la mise en culture des terres, rares et précieuses, constituent les bases des constructions en pierre sèche, et posent la problématique importante, encore vivante aujourd'hui, de leurs usages contemporains et des capacités de la société à les entretenir.

Le Parc national des Cévennes met rapidement en place des actions sur la pierre, encore très vivaces aujourd'hui :

- conseil systématique auprès des habitants en cœur de Parc national,
- co-financement pour la réfection de toitures en lauzes (habitants du cœur) et pour la rénovation du patrimoine vernaculaire (ouvrages publics),
- exemplarité de conception et de réalisation sur les ouvrages en propriété de l'établissement public.

Cette approche se confronte à des difficultés qui dépassent le cadre des missions de l'établissement public : changements sociétaux et développement des techniques et matériaux industriels (mécanisation).

Le Parc est proche des artisans et leur propose de se rencontrer et de partager les enjeux

sur le territoire afin de mettre en œuvre des solutions collectives. Au début des années 2000, quelques maçons pratiquant la pierre sèche se réunissent donc sous son égide. Des rencontres et un voyage d'étude amènent à la création d'une association qui va devenir le partenaire principal du Parc et un bras armé essentiel pour relever deux premiers défis : la formation (transmission des savoir-faire) et la rédaction des règles professionnelles, afin de valoriser et de consolider le métier. L'association des Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches (ABPS) installera son siège et ses ateliers en cœur de Parc national, participant ainsi activement à l'entretien de ce patrimoine.

Parallèlement le Parc édite un guide technique afin de se doter d'un outil de communication, pédagogique et inspirant, pour les propriétaires et collectivités du territoire. Ces éléments constituent des signaux très forts sur la volonté du territoire de ne pas accepter le déclin de la filière et de coupler la vision patrimoniale au caractère vivant des paysages.

Ce travail partenarial s'élargit et débouche sur un premier programme financé par le commissariat au Massif central entre 2016 et 2019 : LAUBAMAC. 7 partenaires, dont plusieurs parcs naturels régionaux, portent 14 actions, pour un budget d'environ 800 000 €. Le programme est co-animé par le PNC et les ABPS. Il s'agit d'expérimenter l'ouverture d'une micro-carrière, de financer une thèse sur la ressource calcaire ou d'initier un module de formation sur la couverture en lauze, entre autres actions. Il s'achève par l'organisation d'un colloque à Florac (48).

Il permet aux acteurs de la filière de se rencontrer, de partager les problématiques et de constituer une base solide pour la suite. En parallèle, une nouvelle association se crée, toujours sous l'égide du PNC : l'Association des Lauziers Couvreurs (ALC). Elle sera hébergée par la Chambre des métiers pour installer ses ateliers de formation à Mende (48).

Un second programme, piloté par l'ABPS et l'ALC, et intégrant les carriers, est déposé auprès du commissariat du Massif central et se déploiera entre 2020 et 2023 : LAUBAPRO. Son ambition est de consolider la filière et de progresser sur certaines thématiques stratégiques : la ressource, la formation, la sensibilisation. Le Parc national y participe en tant que porteur d'un projet sur la pierre sèche dans l'aménagement des espaces publics.

LAUBAPRO réunit 10 partenaires pour 13 actions et un montant global de 730 000 €. Les deux programmes sont co-financés par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) à hauteur de 70%, et par des collectivités locales (Région Occitanie et Départements).

Le cumul de ces opérations, des formations mises en place par les deux associations (quatre Certificats de Qualification Professionnelle pierre sèche et deux CQP lauzes) et des actions successives sur la pierre ont créé des valeurs importantes sur le territoire. Le sujet est désormais partagé. Les citoyens sont attentifs à la restauration de ce patrimoine. La pierre est désormais un des trois marqueurs majeurs des actions de l'établissement public, qui participe à son image et à sa renommée (avec les grands rapaces et la réserve internationale de ciel étoilé).

Le Parc national va intégrer le conseil d'administration d'une nouvelle association qui sera créée dans les prochaines semaines, réunissant les ABPS, l'ALC et les carriers. L'ambition est de préparer la création d'une SCIC qui sera en mesure de regrouper les entreprises, les prescripteurs, les artisans et les collectivités pour répondre aux besoins de chacun, et d'élargir considérablement la chaîne des valeurs entre ces acteurs. Un dernier programme (LAUBA ECO) sera déposé prochainement auprès du commissariat au Massif central afin de structurer cette approche et de rendre la filière autonome en consolidant un modèle économique dépassant largement le territoire initial des Cévennes.



**Régis Wenzel : « Quid de l'approvisionnement en matériau dans les Cévennes ? »**

Éric Dessoliers : « Pas de contrainte marquée pour le schiste, par contre c'est plus tendu pour le granite. Il nous faut raisonner en "cueillette" de proximité, quand cela n'impacte pas le paysage, ou en ouverture de micro-carrières, comme cela a été testé lors du programme LAUBAMAC. Dans cette optique, le Parc a participé au SRC (schéma régional des carrières), même si les roches ornementales ne représentent que 2% de l'exploitation des carrières. »

**Remarque générale sur la terminologie : « Le mot "carrière" peut être mal perçu. Il pourrait être intéressant de réfléchir à des alternatives plus valorisantes à l'image de "marbrière", "pierrière" ou "ressourcerie" ».**

### Pour en savoir plus

#### Contact

sdd.paup@cevennes-parcnational.fr

#### Liens utiles

- <https://www.pierreseche.fr/>
- Colloque Florac (48) : <https://www.cevennes-parcnational.fr/fr/actualites/franc-succes-pour-les-rencontres-nationales-des-lauziers-et-des-batisseurs-en-pierre>
- Ateliers de formation à Mende (48) : <https://artisanslauzierscouvreurs.fr/>
- Projet du Parc national : <https://www.cevennes-parcnational.fr/fr/actualites/et-si-reinventait-lespace-public-avec-la-pierre-seche>

# MUR D'IDÉES

Les participants étaient invités à faire part de leurs idées et propositions pour encourager et qualifier les initiatives autour de la pierre sèche en Bourgogne-Franche-Comté.

Former une brigade pierre sèche dans les PNR et PN à l'instar du Grand site de Solutré pour monter formations et chantiers

Proposer des actions de sensibilisation (expositions, publications, signalétique, formation) à l'attention du grand public, des élus, des jeunes, etc

Intégrer les artisans maçons dans la "filère" pierre sèche dès leur formation. Les sensibiliser à la valeur des pierres quand ils démontent un mur, au réemploi et au rôle qu'ils peuvent jouer en tant que prescripteurs et pour la sauvegarde des savoir-faire

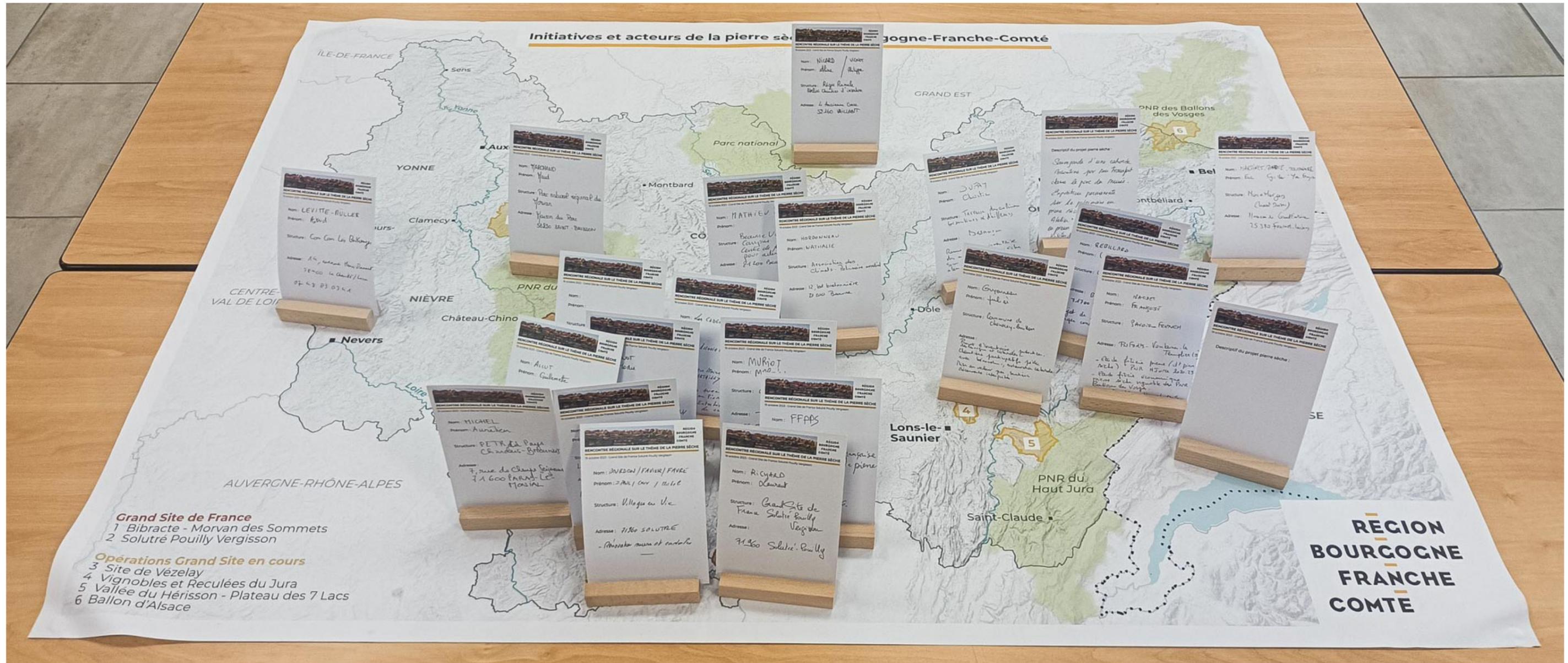
Créer un réseau pérenne de la pierre sèche et de la lave au niveau de la région BFC en s'appuyant sur les inter-parcs au niveau régional et national

La Région peut jouer un rôle de tête de file sur la filière pierre sèche :

- Inventaire des projets
- Appui aux projets et aux collectivités



# CARTE PARTICIPATIVE DES INITIATIVES ET ACTEURS DE LA PIERRE SÈCHE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



# CONCLUSION ET PERSPECTIVES



Nathalie Leblanc, vice-présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté en charge de la culture et du patrimoine

Au nom de la Région Bourgogne Franche-Comté Nathalie Leblanc tient à remercier :

- Laurent Richard, directeur du Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson et ses équipes ainsi que Rémy Desplanches, maire de Bussières, les équipes communales et l'association des Amis de Bussières pour leur accueil et leurs contributions au succès de cette journée,
- l'ensemble des participants pour leur présence et l'intérêt porté à cette initiative,
- les différents intervenants pour la qualité de leurs interventions qui contribuent à mieux mettre en évidence la richesse des actions portées en Bourgogne-Franche-Comté.

Sur la base des échanges de cette journée, Nathalie Leblanc tient à souligner l'importance d'un travail en synergie des différents acteurs concernés pour œuvrer en commun à une meilleure prise de conscience des potentialités et des enjeux de la pierre sèche à l'échelle régionale.

La Région envisage notamment la réalisation d'actions destinées à valoriser la pierre sèche et à sensibiliser les publics ainsi que la mise en place d'un groupe de travail afin de produire collectivement des propositions concrètes pour faciliter les projets de restauration, encourager la formation et favoriser la structuration et le développement de la filière pierre sèche en Bourgogne-Franche-Comté.

**Parc national de forêts**

## Des pierres sur nos toits dans le Parc national de forêts

### Inventorier le patrimoine

### Des toitures en laves

**Localisation des toits en laves inventoriés**

**Des pierres sur nos toits dans le Parc national de forêts**

**Pourquoi ?**

**Quel et combien ?**

**Un recensement de toits ?**

**Curieux sujet...**

**Quelle est la situation de la pierre sèche ?**

**Et elle ?**

**Que peut-on envisager ?**

La Région Bourgogne-Franche-Comté

Conception

Thomas Charenton, Yann Cussey, Aline Thomas, Région Bourgogne-Franche-Comté

Photographies (sauf mention contraire)

Pierre-Marie Barbe-Richaud © Région Bourgogne-Franche-Comté, 2023

